

Conseil des jeunes : la relève est assurée

La relève des élus de Saint-Paul-Flaugnac est assurée. Samedi 3 juillet avait lieu à Saint-Paul-de-Loubresac l'investiture du conseil municipal des jeunes, tout fraîchement constitué. Fiers d'endosser leur écharpe tricolore, les nouveaux élus avaient le sourire. C'est une première pour la commune.

«Cela fait plus d'un an que nous nous préparons, observe Jérémy Colombier, élu en charge de la concrétisation de cette initiative, mais la crise sanitaire nous a retardés. Nous avons été accompagnés par la fédération nationale des Français qui est intervenue pour sensibiliser les élèves en classe, leur expliquer les institutions, le fonctionnement d'un conseil municipal et le rôle et les responsabilités des élus. Une charte a été rédigée». Ils sont quinze conseillers âgés de 8 à 14 ans à avoir été démocratiquement élus au sein de leurs classes respectives. Antonin, Noam, Ruben, Eva, Lili-Marie, Julia et Tao sont à l'école élémentaire. Ilona, Lucie, Manon, Elouan, Lili, Lilou, Nino et Léandre sont collégiens.

À noter qu'il n'y aura ni maire ni adjoints dans ce conseil municipal junior. Pas de chef, donc. Toutes les décisions seront prises collégialement. «C'était une promesse de campagne, rappelle le maire Michel Ressé-



Le conseil des jeunes presque au complet, entouré de Michel Rességuier et de Michelle Faisant. /Photo Liliane Haussy

guier. Leur rôle sera de s'exprimer, d'effectuer une approche de la vie civique de la commune, de faire remonter les besoins des jeunes et de formuler des propositions qu'ils soumettront au conseil municipal adulte. Ils créeront des commissions et la municipalité débloquera les fonds pour financer leurs projets. Ils participeront à nos côtés aux événements publics et officiels de la commune».

Le groupe sera encadré et accompagné par la commission jeunesse du conseil municipal adulte composée de Jérémy Colombier, Michel Rességuier, Michelle Faisant, première adjointe, Jérôme Delfau et Céline Leray. La deuxième adjointe Émilie Meslay, également membre de la commission et déléguée com-

munitaire, quitte la commune et va être prochainement remplacée. Dans le discours qu'il a adressé aux jeunes élus, Michel Rességuier a soulé leur engagement dans une démarche citoyenne et républicaine. Il a parlé d'apprentissage de l'investissement individuel et prôné le dialogue et le rapprochement entre les générations.